

Intégration des médicaments traditionnels améliorés dans les pharmacies du secteur privé en Côte d'Ivoire

Integration of improved traditional medicines in private-sector pharmacies in Côte d'Ivoire

Auteurs : Kouadio ACE¹, Kouassi GBSL², Bada T³

1. Centre Hospitalier et Universitaire de Treichville, Abidjan.
2. Institut de Cardiologie d'Abidjan
3. Université Felix Houphouët Boigny de Cocody, Abidjan.

Auteur correspondant : charlottekouadio004@gmail.com

Résumé

Introduction

Les Médicaments Traditionnels Améliorés (MTAs) constituent une alternative qui s'est développée au cours de ces dernières décennies dans plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne. Cependant, l'intégration des MTAs dans les systèmes de santé représente un défi majeur dans ces pays. Notre objectif était d'analyser l'intégration des MTAs dans les pharmacies du secteur privé à travers les procédures d'achats et de ventes.

Méthodes

Il s'agissait d'une étude transversale descriptive qui s'est déroulée à Abidjan de Janvier à Juin 2023. Les méthodes de recueil des données étaient l'enquête par questionnaire et une revue documentaire.

Résultats

L'utilisation des MTAs en Côte d'Ivoire est régulée par la Loi N°2015-536 du 20 Juillet 2015 relative à l'exercice et à l'organisation de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles. Il a été observé une faible intégration des MTAs qui sont quasi-absentes ou encore en quantités très insuffisantes dans les pharmacies privées.

Conclusion

Des efforts doivent être faits pour faciliter la production, la disponibilité et l'accès aux MTAs.

Message de santé publique

L'intégration effective des MTAs dans le système de santé participe à atteindre la couverture sanitaire universelle.

Mots clés

Médicaments traditionnels améliorés, Officines privées de pharmacie, autorisation de mise sur le marché.

Abstract

Introduction

Improved Traditional Medicines (ITMs) are a particularly interesting alternative that has been developed over the last few decades in several sub-Saharan African countries. However, the integration of ITMs into healthcare systems represents a major challenge in these countries. Our aim was to analyze the integration of ITMs in private pharmacies through purchasing and sales procedures.

Methods

This was a prospective study conducted in Abidjan from January to June 2023. Data collection methods were a questionnaire survey and a literature review.

Results

The use of ITMs in Côte d'Ivoire is regulated by Law N°2015-536 of July 20, 2015 relating to the practice and organization of traditional medicine and pharmacopoeia. There has been little integration of ITMs, which are almost absent or still in very insufficient quantities in private pharmacies.

Conclusion

Efforts must be made to facilitate the production, availability and access to ITMs.

Public health message

The effective integration of ITMs into the healthcare system can contribute to the achievement of universal health coverage.

Key words

Improved traditional medicines, traditional medicine, traditional pharmacopoeia, marketing authorization.

Introduction

Dans les pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le coût des médicaments vendus dans les pharmacies est trop élevé pour les personnes aux revenus modestes. Ces dernières préfèrent donc se tourner soit vers les thérapeutes traditionnels, soit vers le marché illégitime de médicaments [1]. Il est donc nécessaire et urgent d'offrir aux populations pauvres les moyens de se soigner avec des médicaments peu coûteux mais de qualité.

Dans son rapport publié en 2002, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estimait qu'en Afrique de l'ouest, comme sur le reste du continent, plus de 80% de la population avait recours à la médecine traditionnelle et aux plantes médicinales pour ses soins de santé primaires [2]. Les Médicaments Traditionnels Améliorés (MTAs) se présentent comme une réponse alternative à cette situation. Leur usage s'est développé au cours de ces dernières décennies dans plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne [3].

Les MTAs sont des médicaments à base de plantes issues de la médecine traditionnelle. Cette médecine a été définie en 2013 par l'OMS comme étant la somme de toutes les connaissances, compétences et pratiques reposant sur les théories, croyances et expériences propres à différentes cultures, qu'elles soient explicables ou non, et qui sont utilisées dans la préservation de la santé, ainsi que dans la prévention, le diagnostic, l'amélioration ou le traitement de maladies physiques ou mentales [3].

L'objectif de ce travail, était d'analyser l'intégration des MTAs dans les pharmacies du secteur privé à travers les procédures d'achats et de ventes.

Méthodes

Il s'agissait d'une étude transversale descriptive qui s'est déroulée à Abidjan de Janvier à Juin 2023. Nous avons effectué une revue du documentaire qui a porté sur la Politique Nationale de Promotion de la Médecine traditionnelle, une revue des documents produits par la Direction de l'Activité Pharmaceutique (DAP) et l'Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP). Cette revue documentaire a été combinée à une enquête

par questionnaire réalisée dans 69 pharmacies privées sélectionnées de manière aléatoire.

Résultats

De la revue documentaire, il est ressorti que l'utilisation des MTAs en CI est régulée par la Loi N°2015-536 du 20 Juillet 2015 relative à l'exercice et à l'organisation de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles en ses articles 19 et 20. Ces articles stipulent respectivement que « Les médicaments traditionnels peuvent être disponibles chez un fabricant agréé ou chez un pharmacien » et « Les médicaments traditionnels peuvent être importés, conformément à la réglementation en vigueur » [4].

Les modalités d'enregistrement des Produits issus de la Pharmacopée Traditionnelle Ivoirienne, sont régies par :

- (i) la Loi N° 2017-541 du 03 Aout 2017 portant Régularisation du secteur Pharmaceutique en Côte d'Ivoire ;
- (ii) la Loi N°2015-536 du 20 Juillet 2015 relative à l'exercice et à l'organisation de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles ;
- (iii) les lignes directrices pour l'enregistrement des médicaments traditionnels dans la région africaine de l'OMS.

Le dossier d'homologation des MTAs, lui, comprend :

- (i) un dossier administratif contenant une lettre de demande d'autorisation de commercialisation adressée au Directeur Général de l'AIRP, un nombre d'échantillons du modèle de vente fixé par voie réglementaire, une redevance d'homologation;
- (ii) un dossier pharmaceutique comportant les informations sur les matières premières et les procédés de fabrication ;
- (iii) un dossier toxicoclinique comportant un rapport d'expertise ;
- (iv) une bibliographie exhaustive [5].

Le taux de participation des pharmacies privées était de 46,4% (32/69). Sur les 32 pharmacies, 68,75% (22) ont confirmé la vente de spécialités

à base de plantes sans toutefois confirmer qu'ils s'agissaient de MTAs. Les MTAs y étaient quasi-absentes ou encore en quantités très insuffisantes.

Justification et preuves

L'intégration de la médecine traditionnelle dans le système de santé national de santé et les soins conventionnels doit se faire de manière appropriée, efficace et sûre. Cela, sur la base des éléments de preuves scientifiques les plus récents. Le rôle que peut jouer la médecine traditionnelle dans l'atteinte des objectifs de santé a été établi depuis la conférence sur les soins de santé primaires à Alma Ata en 1978 [6]. Par ailleurs, l'intégration de la médecine traditionnelle dans les systèmes nationaux de santé, pourrait contribuer de manière significative à la réalisation de la couverture sanitaire universelle [7,8].

Commentaires

La Côte d'Ivoire dispose de plusieurs industries pharmaceutiques locales mais peu sont celles qui produisent en quantités suffisantes des MTAs homologués. Néanmoins, quelques MTAs qui disposent d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) sont vendus dans les pharmacies privées.

En outre, seuls 5,9 % des Praticiens de Médecine Traditionnelle (PMT) sont reconnus par le ministère en charge de la santé en Côte d'Ivoire [1].

Il est nécessaire de promouvoir la production de MTAs en quantité suffisante afin de couvrir les besoins locaux en médicaments. Cela passe par l'homologation de ceux-ci par l'octroi d'une AMM. En effet, l'absence de cette AMM constitue un frein dans les processus de vente et d'achat.

La réalisation de la couverture sanitaire universelle passe par les efforts pour rendre les MTAs disponibles, accessibles à l'ensemble de la population.

Références

1. Amangoua JL, Motte-Florac E, de Saint Sauveur A. 2012. *les médicaments traditionnels améliorés : réalités et perspectives ; l'exemple d'Abidjan (Côte d'Ivoire)* 13th Congress of the International Society of Ethnobiology -Session 29: Success and challenges in the development of Improved Traditional Medicines At: Montpellier, France 2012. Disponible sur <https://www.researchgate.net/publication/343725025>
2. OMS, 2022. *Journée africaine de la médecine traditionnelle 2022*
3. Zerbo P, Millogo RJ, Nacoulma OG, et Van Damme P. 2012. *Plantes médicinales et pratiques médicales au Burkina Faso: cas des Sanan*. <http://publication.lecames.org/index.php/pharm/article/view/13>.
4. Assemblée Nationale, 2015. *Loi N°2015-536 du 20 Juillet 2015 relative à l'exercice et à l'organisation de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles*.
5. AIRP. 2023. *Modalités d'enregistrements des produits issus de la Pharmacopée traditionnelle*.
6. https://www.afro.who.int/sites/default/files/sessions/working_documents/AFR%20RC50%209_0.pdf
7. Kasilo OMJ, Wambebe C, Nikiema JB, Nabyonga-Orem J. Towards universal health coverage: advancing the development and use of traditional medicines in Africa. *BMJ Glob Health*. 2019 Oct 11;4(Suppl 9):e001517
8. Geck MS, Cristians S, Berger-González M, Casu L, Heinrich M, Leonti M. Traditional Herbal Medicine in Mesoamerica: Toward Its Evidence Base for Improving Universal Health Coverage. *Front Pharmacol*. 2020 Jul 31;11:11